

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Chaque mois de l'année entraîne après soi certaines exigences, certains devoirs, certaines manières d'être, et toute personne civile s'y soumet naturellement. Le mois de Novembre, qui vient de se terminer, est par exemple un mois exceptionnel; chacun pour soi pendant sa durée: retour à Paris, installation d'hôtel ou d'appartement, toilettes à préparer pour la saison d'hiver. Nous venons tous — plus ou moins — de passer par là.

Voici, maintenant, le mois de Décembre: la vie sociale rentre dans ses droits, et Madame reprend ses jours. Échange de visites, réunions de famille, fêtes de Noël, courses aux trente-et-un jours; nous étrennes... en voilà pour verrons après!

A propos du jour moderne, nous ferons observer qu'un assez grand nombre de femmes de la « société » (faubourg Saint-Germain, s'entend) ne s'y sont jamais soumises. Celles-là restent chez elles tous les jours jusqu'à une heure déterminée, ou bien elles reçoivent quotidiennement à partir d'une certaine heure. C'est la vieille méthode. Maintenant quelle est la meilleure? Au point de vue de l'élégance et du grand air, l'ancienne nous paraît préférable; comme commodité, l'autre l'emporte de beaucoup. Dans tous les cas, nous avons voulu constater le fait, car c'est tout à fait une question de mode. M. de Ségur l'a dit: « Le nom même de la Mode veut exprimer le mode, la manière d'exister, d'agir ou de parler pour être bien. »

Depuis longtemps nos revues de la mode sont faites en vue des toilettes de jour: aussi nos lectrices sont-elles suffisamment instruites à cet égard, et nous en savons, parmi elles, qui attendent maintenant autre chose de nous. Les costumes du soir vont bientôt s'imposer rigoureusement; ce n'est plus au grand soleil que la vie mondaine prend ses ébats: il lui faut l'éclat des lumières. A partir de Décembre, on peut s'attendre à tout en fait d'invitations.

Les femmes qui « sortent » beaucoup le soir ont, en principe,

deux belles robes noires: l'une en velours, l'autre en soie; ce sont des bases fondamentales. Les dentelles noires et blanches que toute élégante a reçues dans sa corbeille sont ensuite de sérieux piliers pour l'édification d'un costume quelconque. Cela posé, il ne faut plus à une femme raisonnable que du goût et de l'intelligence pour choisir les accessoires qui viendront ajouter à l'ensemble le charme du renouvellement. — Nous ne nous occupons pas en

ce moment des toilettes de bal. — Avec le genre actuel, rien n'est plus aisé que ce rajeunissement: on peut ajouter à une robe noire, de l'espèce indiquée, une traîne d'une autre étoffe ou d'une autre couleur, avec écharpes correspondantes, coquillés de dentelle et flots de rubans. Ou bien on transforme le devant de la toilette en faisant un plastron-tablier, à la Juive, d'un tissu tranchant, drapé et fixé gracieusement derrière. Enfin, il est facile de ne pas toucher à la robe primitive, pourvu toutefois qu'elle ait bien la pureté de ligne demandée: forme princesse, ou cuirasse et traîne; dans ce cas, le renouvellement se traduira par deux pointes de châles: crêpe de Chine brodé, surah, cachemire des Indes et franges postillon, mousseline des Indes brodée, dentelle noire ou blanche, dentelle de Colville, etc. Ces pointes, fixées à la taille devant et croisées sur le tablier, retournent derrière se perdre sous des puffs, pour reparaitre plus bas sur la traîne. Un charmant corsage s'harmonisant très-bien avec cet



P. N° 287. — CHAPEAU Cardinal.

Modèle de M^{me} Moreau-Didsbury (boulevard des Capucines, 23).

arrangement est ainsi conçu: corsage décolleté en carré devant seulement, avec l'intérieur rempli par le même tissu que celui des châles (supposons que ce soit en surah crème), coulissé assez serré; les manches, de même étoffe, avec jockey et parement de velours, sont, en outre, garnies d'une petite bande de velours qui s'enroule alentour et produit un très-joli effet.

La robe *Baby* est en plein succès aujourd'hui; elle a même été revue et corrigée depuis sa création, tout comme certains ouvrages de nos meilleurs auteurs. Voici en quoi consiste la der-

nière épreuve : c'est une robe princesse qui n'offre rien de particulier devant; toute la complication est derrière. Le dos présente sept coutures formant éventail dans le haut, se resserrant à la taille, s'écartant ensuite du bas et dessinant un bord de cuirasse. Ici, à chaque couture, on a réservé assez d'ampleur d'étoffe pour former des plis plats et nombreux placés dessus et très-pressés; plis formant la jupe à traîne. Une écharpe drapée en plis remontants, ornée d'une haute frange, entoure la robe, sous les hanches, comme les ceintures de baby; de nombreuses cordelières entrelacées derrière complètent le tout. Ce modèle, bien réussi, est extrêmement joli; ajoutons que la traîne du costume qu'on nous a montré était garnie, sur chaque pli, de quilles de plissés s'ouvrant en éventail.

Nous avons déjà maintes fois parlé du luxe des garnitures modernes pour costumes et de la parfaite fabrication de nos passementeries, si riches en nouveauté cette année. Non-seulement nous avons signalé comme étant fort à la mode la frange postillon à trois, cinq et neuf rangs de « houppettes », — même davantage, — mais le journal en a donné un remarquable aperçu sur une gravure spéciale. Nous ajouterons à ces renseignements, comme nouveaux détails, qu'on emploie beaucoup, en ce moment, une frange du même caractère, mais non pas pareille cependant. La frange *Postillon* est composée d'une enfilade de petits glands de laine, que nous nommons « houppettes », le tout de même couleur; l'autre frange, au contraire, — la frange *Madrilène*, — en cordonnnet noir par exemple et quadrillée, est terminée par de petites boules en soie plate, de couleur jaune, rouge, bleue, etc., lesquelles produisent un effet charmant. Nous avons vu un costume en faille et velours marron, garni de franges *Madrilène* marron et jaune, d'un goût parfait.

Mary d'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 287.

CHAPEAU Cardinal. — Feutre noir bordé d'un petit velours assorti. Ruban de velours épinglé gris, drapé autour de la calotte, formant des boucles sur le dessus et derrière. La calotte est ornée de plumes noires posées pied contre pied sur le côté, et d'un oiseau (un cardinal) placé dessus. Bandeau de feuillage en velours de plusieurs tons de vert, avec groupe de roses rouges.

G. N° 576.

TOILETTE DE VILLE en armure beige et faille marron (vue de devant et de dos). — Jupon de faille, à traîne, entouré d'un volant beige à tête coulissée. — Tunique-princesse en armure beige, ouverte devant jusqu'au milieu du tablier. Le bord, coupé en grecques, forme de petites pattes entourées de soutaches marron, avec de mignonnes bouclettes de ruban marron à chaque extrémité. Chacune de ces pattes se boutonne sur le côté. Col montant et nœud de cravate en faille. Les devants, formant tablier, ont un double bord inférieur (au moyen d'une bande rapportée dessous) : ces deux bords sont garnis de franges grelots marron; celui de dessus porte, en outre, cinq soutaches marron. Les côtés du tablier, dont un seul est drapé, se réunissent sous la basque de la tunique derrière. Cette partie du vêtement, très-collante derrière, est coupée en deux larges pans tombants, formant chacun une boucle plate dans le bas; les bords de ces pans sont entourés de cinq soutaches marron, et le doubles coques de ruban les fixent en les pinçant vers le milieu. Poche sur le côté, à double parement carré, soutaché comme le reste et garni de nœuds de ruban. — Chapeau de feutre havane, entouré dessous d'un velours marron noué derrière, avec groupe de boules de neige sur le milieu du bandeau. Plumes marron appuyées contre la calotte, coques de velours sur le côté et boules de neige.

G. N° 579.

TOILETTES DE PROMENADE. — 1. Costume de dame âgée. Robe à courte traîne, en sicilienne noire. — Manteau de velours noir, de forme non ajustée, à longues manches à la Juive, dépassant le bord inférieur du

vêtement. Une assez large ouverture, pratiquée pour le passage du bras, est ornée d'un parement rayé de brandebourgs en galons étroits, fixés par des boutons; une bande de skungs entoure le haut du parement, qui est orné, en outre, d'un nœud de ruban noir. Les bords du paletot, ainsi que ceux du bas des manches, sont garnis de brandebourgs pareils aux précédents, avec franges à glands et tête grillée. — Bas en skungs. — Chapeau de velours noir. Draperie et nœuds de velours pour la calotte avec des branches de houx. Bandeau de houx, plumet blanc posé en aigrette et brides de tulle blanc.

2. Costume de jeune fille, en cachemire bleu marine. — Jupon rasant la bottine, et polonaise drapée et relevée derrière, garnis l'un et l'autre de plissés. — Paletot en drap velours gris ardoise, de forme demi-ajustée, se fermant en biais par de gros boutons d'os. Col à pointes, rabattu, et fourrure noire, posée en frange sur tous les bords. — Chapeau de feutre gris, à passe relevée d'un côté, bordée de velours noir. La calotte est recouverte d'une longue plume amazone dont le pied se perd sous un nœud de velours. Une autre plume orne le côté relevé du chapeau.

Description de la gravure coloriée n° 1280.

TOILETTES DE BAL. — 1. Costume en satin jaune et tulle assorti. — Cuirasse décolletée, garnie de draperies, avec groupe de fleurs sur le côté. — Jupon à traîne, entouré d'un volant assez haut, de bouillonnés et d'un coulissé formant tête. Une écharpe de tulle, bordant le bas de la cuirasse, vient se nouer négligemment au milieu du jupon derrière. — Sortie de bal (genre arabe) en cachemire des Indes rouge cardinal, doublée de satin blanc capitonné, entourée de ruban de satin et de franges de soie blanche, avec cordelières et glands assortis à chaque angle; tout le vêtement est orné de jolies broderies en filigrane d'or. — La forme de cette sortie de bal est celle d'un paletot pour le corps principal, à dos cintré et décolleté en châle, et dont le bas ouvert s'écarte à partir de la toilette. La partie de dessus est formée par les manches (genre dolman) qui sont drapées sur les devants jusqu'au milieu de la poitrine; elles sont arrêtées à la couture d'épaule par des glands. De là, l'angle supérieur des manches, retourné sur lui-même, forme un parement qui encadre le dos de chaque côté. Les deux parements sont ensuite réunis au bas de la taille, en formant plusieurs plis, qui drapent gracieusement le bas de la manche, terminé en pointe. Notons également que la manche est retournée sur le bras d'une façon toute coquette.

2. Costume en faille vert électrique et gaze blanche. — Jupon en faille, entouré d'un plissé; un jupon de gaze blanche, garni de galons « diamant » d'or, et d'un volant d'application, recouvre en partie le derrière du jupon. Un autre jupon de faille recouvre le haut des deux précédents; il est terminé par un volant plissé à tête; les côtés sont ornés de boutons et de boutonnières d'or, qui reposent dans le bas sur les draperies du tablier. — Le tablier, en gaze blanche, est formé de draperies fixées par des galons diamant, et terminées par une dentelle blanche. — Cuirasse décolletée, plate et arrondie dans le bas devant. La basque, très-longue derrière, est de forme postillon; les côtés sont ornés de boutonnières et de boutons d'or. Volant plissé à tête au bas de la cuirasse tout autour; draperie de gaze et dentelle blanche dans le haut, avec galons d'or; nœuds de faille sur les épaules. — Gants longs, lacés intérieurement par un lacet de soie assorti à volonté au blanc, au vert ou à l'or de la toilette.

AVIS RELATIF AUX PATRONS COUPÉS

Les demandes de patrons coupés — et de patrons montés — deviennent si considérables, que nous ne pouvons plus garantir l'envoi des patrons coupés dans les 48 heures. Nous ferons pour tant, dans l'intérêt de nos abonnées, tous nos efforts pour qu'il y ait le moins de délais possible entre la demande et l'expédition. Mais nous devons prévenir le public : 1° qu'il ne sera donné suite à aucune demande non accompagnée du paiement (voir les tarifs); 2° que toute lettre demandant des renseignements devra non seulement être affranchie, mais contenir le timbre-poste nécessaire pour l'affranchissement de notre réponse.

Ad. G. et FILS.

En raison de ses relations suivies avec les meilleures maisons de Paris, l'Administration du *Moniteur de la Mode* se trouve à même, on le comprend sans peine, d'effectuer, dans les conditions les plus

avantageuses, les achats confiés à ses soins ; elle offre, en outre, sous tous les rapports, par sa situation et son expérience, des garanties précieuses et exceptionnelles. — En conséquence, nous pensons être agréables à nos Abonnées en les prévenant que l'Administration du Journal se charge de tout achat dépassant le chiffre de cent francs et concernant les objets quelconques qui se rattachent à la toilette ou à la parure : tissus de toute sorte, costumes, confections, châles, dentelles, lingerie, chaussure, ganterie, bijoux etc. — Ecrire directement à M. ABEL GOUBAUD, 92, rue Richelieu, Paris.

ÉCHOS DE LA MODE

Quelques manteaux, les plus jolis du monde !

Ce sont, dit la *Vie Parisienne*, des sorties de bal faites avec des robes de mandarins, des satins vert d'eau, rose chine, bleu clair de lune, jaune rayon de soleil, avec des dragons gros bleu et noirs, des pagodes oranges, des fleurs fantastiques, au cœur d'argent et d'or, s'enlaçant au feuillage épincé des nopals ; et des étoiles blanches, et des éventails ouverts ; malgré ce mélange de choses et de couleurs, c'est l'ensemble le plus harmonieux et le plus chatoyant qu'on puisse voir.

La forme et l'ornement du manteau sont étranges comme l'étoffe. Le dos est très-court, les manches descendent jusqu'au bas de la robe, le devant boutonne de travers, et des franges à boules en fils d'or, au-dessus de pampilles soutenant des glands, forment une résille qui scintille et tremble en donnant de la légèreté et de l'élégance au vêtement.

Un autre manteau, mais pour le jour, est en cachemire de l'Inde, gris uni ; la forme d'un paletot un peu cintré, avec manches ; il est doublé et entouré de renard noir.

Des branches en passementerie descendent au milieu du dos et tout le long de la manche, qui est large et retenue par une agrafe.

Enfin, un troisième manteau pareil à la robe, en faille noire, flottant devant ; les bouts, très-longs, se terminent en pointes et remontent derrière, où ils s'attachent par des boutons et des nœuds. Un large biais de velours les entoure, et une petite pèlerine de velours badine sans dépasser les épaules, tandis qu'un col droit, en s'évasant un peu, garde toute sa raideur.

La robe a un seul petit volant de velours dans le bas ; le devant est bouillonné et froncé jusque sur les banches, et des pattes de velours la ferment du haut en bas.

Le chapeau du costume est une toque bordée d'une garniture qui tuyaute sur les cheveux ; par derrière, un petit bavolet laisse passer deux immenses bouts de rubans de faille, et une rose posée de côté tombe sur le chignon.

De bien jolis costumes dans la *Cruche cassée*.

Celui de Mme Céline Chaumont, au deuxième acte, est une merveille de nuances fondues. Sur la robe bleu de ciel court une ruche rose-thé qui se retrouve sur les souliers, également bleu de ciel ; les talons eux-mêmes et les bas de soie sont mi-partie bleu et rose-thé. Le corsage, décolleté en carré sur la poitrine, est fermé par un nœud bleu qui s'harmonise, lui aussi, avec les tons roses de la peau ; c'est joli au possible.

X. V-P.

CAUSERIE

L'hiver, qui a profité du commencement de décembre pour faire son entrée dans le monde, ne s'annonce pas comme devant être des plus animés. Les hôtels de Paris ne regorgent pas encore d'étrangers, et ceux-ci semblent avoir des tendances à se confiner pour quelques mois dans les stations clémentes de la Méditerranée. De là à conclure que Paris est devenu une ville de passage, au lieu de rester une ville de séjour, — une de ces cités qu'on traverse, mais où l'on ne plante plus sa tente, — il y a loin heureusement, et nous doutons fort que « la grande auberge du monde », comme l'appelle notre confrère Hector Malot, en soit bientôt réduite à voir sa clientèle lui brûler la politesse.

En attendant, le mouvement mondain suit son cours, et les théâtres, en particulier, rivalisent de zèle pour attirer le public. Les nouveautés se succèdent sur les différentes scènes avec des chances plus ou moins heureuses ; les concerts abondent, exploitant à qui mieux mieux l'héritage des maîtres classiques, faisant connaître à la foule les chefs-d'œuvre de Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn ; enfin, stimulés à leur tour, les directeurs de théâtres ouvrent leurs portes le dimanche, en plein jour, aux conférenciers de bonne volonté.

Aujourd'hui que la comédie de salon a retrouvé ses succès d'antan, les gens du monde qui s'y adonnent pourraient puiser dans les conférences dramatiques dont nous parlons plus d'un précieux enseignement ; nous n'en voulons pour exemple que le souvenir donné par M. Francisque Sarcey à l'inimitable Régnier, l'une des dernières étoiles de la Comédie-Française.

Tout le monde se le rappelle encore dans le rôle de Noël de *la Joie fait peur* : on se souvient que, seul, en train de faire l'appartement, il se laissait aller à ses souvenirs : « Je le vois encore, disait-il, ce pauvre enfant, quand il arrivait de ses excursions, las, affamé, et me criant du seuil de la porte : « C'est moi, me voilà, mon bon Noël ; je meurs de faim ; vite une omelette ! » A ce moment, Delaunay entra, entendait la fin de la phrase et gaiement répétait : « C'est moi, me voilà, mon bon Noël ; je meurs de faim ; vite, une omelette ! » A cette voix Noël tressaillait, ne pouvant en croire ses oreilles, tournait la tête et, reconnaissant son jeune maître, éperdu, effaré, tombait comme un plomb entre ses bras.

M. Sarcey raconte que la scène avait été réglée avec un soin méticuleux : Régnier avait exigé de Delaunay qu'il scandât chacun des membres de phrase de sa courte tirade. Aux premiers mots : *C'est moi, Noël* éprouvait un frissonnement. *Me voilà, mon bon Noël*, continuait Delaunay ; et Régnier cherchait au ciel si ce n'était pas une voix d'en haut qui lui adressait la parole, s'il n'était pas victime d'une hallucination. *Je meurs de faim !* et Régnier semblait rentrer en lui-même et se dire : « Mais non, ce n'est pas une mystification, c'est une voix réelle que j'entends. » Aux dernières paroles, dites gaiement : *Vite une omelette !* il tournait définitivement la tête et s'effondrait dans les mains de son partenaire, qui, pâissant, s'avancait pour le recevoir.

Tous ces temps avaient été réglés avec une exactitude minutieuse et Régnier, fort préoccupé de l'effet à produire, avait marqué lui-même le nombre de secondes que devait durer chacune de ces opérations. Delaunay avait pris ses précautions en conséquence, et il ne devait tendre les bras que juste au dernier membre de phrase : *Vite, une omelette !*

Arrive le soir de la première représentation. On sait comme les acteurs sont nerveux ce jour-là : Régnier s'oublie ; il croit être le personnage même, et dès le premier mot : « C'est moi ! me voilà ! » son émotion est si instantanée qu'oubliant toutes ses recommandations, il se retourne et s'affaisse sur le gilet de

Delaunay, dont les bras n'étaient point préparés à le recevoir. Le mouvement était si naturel que la salle éclata en longs applaudissements.

— Eh bien ! observa Delaunay, si nous le recommencions demain, puisqu'il a réussi ?

Mais non, Régnier ne voulut point ; il préféra recomposer son effet en trois temps successifs, et en tripler le succès en le prolongeant. C'est ainsi que le public ordinaire lui a toujours vu jouer la scène.

Quittons le domaine de la comédie imaginaire pour revenir, en compagnie du *Sport*, à la vie réelle.

A propos des désastres financiers qui se suivent avec un certain entrain, le chroniqueur ordinaire de ce journal hasarde une remarque qui ne manque ni de vérité ni d'éloquence.

« Avez-vous observé, dit-il, un petit fait qui se passe journellement dans nombre de familles ? — Le fils d'un homme riche demande à celui-ci deux mille francs pour acheter un cheval : le père étend les bras et maudit très-bien son fils.

» Si le même fils avait demandé cent mille francs pour se faire dix-huitième d'agent de change ou de banquier, avec la perspective de perdre non-seulement cette somme, mais bien d'autres encore dans les spéculations dont il avait pris le goût, le père aurait senti une larme mouiller sa paupière et, levant vers les cieux sa prunelle attendrie, se serait écrié :

« — Quel heureux père je suis ! mon fils sent le besoin de s'occuper.

» Toutes les familles en sont là.

» Je vois deux frères appartenant à une famille riche. L'un a encouru la malédiction de tous les siens et s'est vu retirer la pension que son père lui servait, — selon ce procédé de châtiement paternel, qui consiste à mettre un fils, pour le ramener au bercail, à la merci de toutes les sottises et de toutes les insanités que comporte un gousset vide. — pour avoir, à vingt ans, publié un article dans un journal. Il a fait contre la vache enragée bonnes dents : aujourd'hui il a un nom connu en librairie et dans la presse, et gagne une trentaine de mille francs par an.

» Le second est entré dans l'industrie, accompagné des bénédictions de toute sa parenté ; non-seulement il y a englouti la somme qu'il avait reçue pour ses frais d'établissement, mais encore son père ne l'a sauvé de catastrophes où son nom aurait pu sombrer qu'en sacrifiant une partie de son propre avoir. Eh bien ! en agissant comme il l'avait fait d'abord, ce père avait eu l'approbation de tous les pères de sa connaissance, et, malgré l'événement, pas un d'eux n'a reconnu qu'il coûte souvent moins cher d'avoir un fils qui ne travaille pas pour gagner de l'argent, qu'un autre qui travaille pour en gagner.

» Aussi, quand vous rencontrerez une statue de l'amour avec un bandeau, dites-vous bien que c'est celle de l'Amour paternel. »

L'automne nous avait valu une nouvelle édition de la chute des feuilles : voici venir maintenant, avec le jour de l'an, l'éclosion d'une foule de livres destinés, sous prétexte d'étrennes, à faire le bonheur des enfants, grands et petits ! Nous n'entreons pas ici dans le détail des merveilles enfantées par les écrivains les plus distingués, auxquels se sont associés de tous leurs efforts les plus intelligents éditeurs ; mais nous en avons assez vu déjà pour annoncer que le début de 1876 ne le cédera nullement, au point de vue des publications d'étrennes, aux années précédentes. La maison Hachette, pour sa part, a réalisé des prodiges. Sa belle collection de relations de voyages, sa jolie bibliothèque rose, la série de ses publications instructives se sont toutes enrichies de nombreux ouvrages ornés de magnifiques illustrations, au milieu desquels on n'aura certainement que l'embarras du choix.

Ludovic SAUVEUR.

L'ŒUVRE DE BARYE

L'exposition posthume des œuvres de Barye, sculptées ou peintes, vient de s'ouvrir pour le public. Elle occupe, à l'École des Beaux-Arts, cette même salle Melpomène où l'on voyait récemment l'œuvre de Corot. On est frappé des liens qui unissent ces deux œuvres : même scrupule dans les études préparatoires, même sincérité et même poésie en face de la nature, même personnalité dans le rendu. C'est une nouvelle victoire remportée par un de ces maîtres modernes que l'école académique a tenus aussi longtemps que possible sur le second plan.

Le succès de Barye s'est fait par des morceaux de premier ordre : le *Lyon et le Serpent*, de la terrasse du bord de l'eau ; le *Thésée et le Minotaure*, le *Centaure Biennus*. Il a pénétré dans la masse par ces petits bronzes qui seront l'honneur de notre époque, par l'esprit de l'observation, par la force des indications et par l'absolue perfection de la fonte. Mais cette exposition, très-nombreuse et très-variée, nous fait entrer dans le secret même de son travail et nous révèle un artiste des plus complets qu'ait comptés aucune école.

Autour de la salle d'entrée sont exposées ses études dessinées, matériaux précieux qu'il récoltait avec le dernier soin, non-seulement dans les cages et les préaux du Jardin des plantes, mais aussi et surtout, si l'on peut le dire, dans les salles de dissection. Il travaillait assidûment d'après l'écorché et le squelette, et ne s'arrêtait que lorsqu'il avait mesuré et noté toutes les proportions d'un animal. Pour les allures, il se bornait à des croquis rapides, circonscrivant les formes. Pour le pelage des fauves ou les marbrures des serpents, il prenait des dessins tout à fait minutieux.

Dans la salle Melpomène, on a rangé sur la paroi de gauche une série d'études peintes à l'huile. Elles sont généralement noires ou très-poussées aux tons robustes. Le dessin en est toujours puissant et la donnée originale. Mais Barye a été visiblement moins maître de ce moyen d'expression que de la peinture à l'aquarelle et à la gouache.

Les aquarelles sont au nombre d'une soixantaine. Elles appartiennent, sauf une dizaine, à la famille de Barye. Il ne s'était jamais séparé qu'avec peine de ces études, qui le reposaient et l'amusaient. Il a dépensé beaucoup d'esprit et beaucoup d'émotion, en se maintenant strictement dans l'observation des mœurs ou du caractère des bêtes : c'est tantôt un ours qui flâne, avec son œil perçant, dans un défilé rocheux ; tantôt un boa qui guette une gazelle, lové sur le passage d'un lion ou enroulé sur une branche morte ; un tigre qui se roule voluptueusement sur le sable, ou un éléphant qui trotte dans les prairies. Les cerfs et les chevreuils de la forêt de Fontainebleau ont été merveilleusement observés dans leurs allures prudentes et souples.

En ouvrages de sculpture seulement, le catalogue compte 349 numéros. Il faudrait tout un volume pour en indiquer le mérite et la valeur. Une attraction particulière pour les amateurs, c'est la collection des cent peintures à l'huile qui décorent tout le côté gauche de la salle Melpomène. Le talent de Barye est peu connu sous cet aspect. Il y a de nombreuses vues de la forêt de Fontainebleau, où le sculpteur allait souvent se délasser, en recevant les conseils de son ami Théodore Rousseau. Ces peintures sont fort curieuses et très-intéressantes : comme dans ses autres travaux, l'artiste essaie de rendre avec une extrême sincérité la nature qui l'émeut.

Pendant longtemps, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le jury académique a repoussé des expositions publiques les ouvrages de Barye, sous prétexte que « c'était de l'orfèvrerie ». Ouvrier durant toute sa jeunesse, il avait conservé l'amour de l'outil, sentiment excellent, fort naturel et qui ne pouvait être

compris par des gens dont l'éducation était surtout dogmatique.

D'une qualité, on faisait un défaut; il est vrai que ces rigueurs n'ont point empêché Barye d'entrer plus tard à l'Institut.

A propos de ces refus du jury, M. Genevay, l'un des biographes de Barye, raconte une plaisante anecdote.

Un jour, le duc d'Orléans fit les démarches nécessaires pour faire admettre au Salon les bronzes du sculpteur; ils furent néanmoins refusés. Le duc courut chez le roi, qui lui dit :

— Que voulez-vous ! j'ai créé un jury, je ne peux pas le forcer à accepter des chefs-d'œuvre...

Comment s'étonner, en voyant tant d'injustice chez des êtres qui se prétendent intelligents et éclairés, que Barye ait préféré l'animal à l'homme ?

Ch. DAVID

LES PETITS PRODIGES

Je ne suis pas de ceux à qui les choses neuves
Font l'effet du fruit vert sur un nerf agacé,
Qui sur le temps présent pleurent comme des fleuves,
Et fouillent les tombeaux pour y chercher des preuves,
Etayant de débris leur temple crevassé.

Non, mais je ne puis m'empêcher cependant de trouver que notre époque a des niaiseries inconnues aux générations précédentes et qui dépassent la permission. Sa passion des petits côtés, son penchant à la sensiblerie, ses aptitudes à tout enjoliver, lui ont fait innover en ce genre des choses monumentales. Notre temps a le génie de la niaiserie aimable, et dans cette voie ne connaît pas d'obstacle.

A cette époque de l'année, en menant ce qui s'appelle la vie de château, on peut voir de près les exploits de ce génie. Ainsi, pour n'étudier qu'un point très-frappant, avez-vous remarqué le goût de plus en plus vif de notre siècle pour la science servie en tartines recouvertes de confitures ?

Dans sa manie d'avoir des enfants précoces et positifs, notre temps s'est ingénié à praliner la science par tous les moyens possibles et il est arrivé alors à des ridicules de confiserie inimaginables. Je comprends qu'on enduisse de miel la coupe amère, mais qu'on en fasse un biberon, voilà qui est trop fort, il faut en convenir !...

Dans nombre de châteaux à enfants, vous trouvez maintenant toute une bibliothèque scientifique à l'usage des babies, qui devrait se débiter, non pas chez le libraire, mais dans la boutique à cinq sous, entre la toupie magnétique et la poupée à ressort, qui dit *papa* et *maman*.

Un des ouvrages les plus répandus de cette bibliothèque à éditer par les marchands de jouets, est un traité d'arithmétique inventé par une célébrité de la science académique, qui me paraît un joli spécimen du genre. On y voit de longues files de paniers, de boîtes, de sacs, de morceaux de galettes, de pains d'épices, que sais-je encore ? L'auteur y raconte aux babies les relations de famille du gentil décagramme avec son cousin le décalitre et leur oncle le décimètre. Il y a des drames entre les orgueilleuses fractions et les humbles décimales. Les centaines et les unités se promènent dans les bois pendant que le loup n'y est pas et s'y font des niches que tire au clair une certaine fée Pinchinette.

L'auteur de ce traité à la Perrault a fait école. Toute une suite de professeurs se livre à une besogne analogue à la sienne et s'attache à en varier l'ingéniosité : l'un travaille dans la botanique, l'autre dans la géologie ou la chimie, celui-ci dans la grammaire, celui-là dans l'astronomie. Tout y passe.

Au lieu de cette pédagogie renouvelée des contes de la mère l'Oie, je voudrais que les châteaux à enfants fussent fournis de bons cerceaux qui délient les jambes des babies en les faisant

courir, de ballons qui leur fortifient les bras en leur donnant de l'exercice, de raquettes et de pelles, etc. Je voudrais surtout qu'on se gardât de faire des enfants de *petits hommes* et de *petites femmes* — selon la méthode d'un écrivain doctrinaire chantée par lui sur le mirliton à six trous.

A défauts d'autres respects dans notre société de bouleversement et de confusion générale, conservons au moins le respect de l'enfance. Laissons-la à sa place, laissons-la courir, jouer, s'ébattre et se fortifier à tous les exercices du corps. N'enscientifiquons pas nos babies — avant la tunique — ou sans cela gare !...

« Un enfant perroquet à cinq ans, a dit Mme de Tracy, restera un pédant toute sa vie, et, franchement, la France n'a pas besoin qu'on y sème davantage de la graine de pédantisme. »

Restons sur cette réflexion pleine de sens.

BACHAUMONT.

LES AFFICHES

Les affiches de nos théâtres ont atteint, depuis quelques temps, des proportions inquiétantes pour les autres affiches. Les colonnes de nos boulevards seront bientôt insuffisantes pour porter les affiches des vingt-trois théâtres de Paris, de quelques cafés-concerts et de cinq ou six bals; il faudra créer d'ici peu des colonnes spéciales pour les affiches colossales dont nous parlions, et d'autres encore, réservées particulièrement pour les bals et les concerts : autrement il ne sera plus possible, et cela cet hiver même, de distinguer les affiches les unes des autres.

Cette question importante des affiches nous fait rétrograder, malgré nous, au temps où les théâtres n'affichaient guère, et où, par conséquent, MM. les comédiens ne jugeaient pas l'importance de leur talent à la dimension des lettres formant leur nom sur l'affiche.

Que diraient aujourd'hui MM. les comédiens ordinaires du roi, s'il voyaient l'abus que nous faisons des noms en *vedette* ? Mais la parole est à l'histoire.

L'affiche fut inventée par Cosme d'Oviedo, auteur espagnol qui parut un peu avant Cervantes. Auparavant, on annonçait par les rues et les carrefours, au son du tambourin. A Paris, avant Théophile, Racan, Mairet et Gombault, le nom de l'auteur d'une pièce ne se mettait pas sur l'affiche. Il était connu et n'avait pas besoin d'être nommé. On resta bien plus longtemps encore sans désigner les acteurs sur l'affiche : les comédiens y trouvaient leur compte, parce que le public espérait toujours voir les chefs d'emploi; mais souvent cette attente trompée donna lieu à des scènes tumultueuses.

Les comédiens, par une délibération en date du 9 décembre 1789, suppliaient le maire de Paris de ne pas leur ordonner de mettre leurs noms sur l'affiche, ce qu'ils considéraient comme très-contraire à leurs intérêts. Mais cette affiche, sans noms d'auteurs et de comédiens, n'en était pas moins très-détaillée. Elle entretenait le passant de la nombreuse assemblée du jour précédent, du mérite de la pièce qui devait suivre et de la nécessité de pourvoir aux loges de bonne heure, surtout lorsque la pièce était nouvelle et que le *grand monde* y courait. On y faisait au besoin l'éloge raisonné de la comédie du jour. On supprimait l'affiche quand on craignait la cabale pour une pièce nouvelle.

Les affiches furent tout d'abord rouges pour l'hôtel de Bourgogne, vertes pour le théâtre de la rue Mazarine, et jaunes pour l'Opéra.

L. L.

PLANCHE G. N° 579. — DESCRIPTION, PAGE 578.



TOILETTES DE PROMENADE



A. Levy, imp. r. des Marais, 86.

Ad. Goubaud, B. File, Rot. Paris

1280

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92.

Coiffures de M^{lle} M^{me} Bataillon, r. Châteauneuf, Rubans et Passanterie Ala Ville de Lyon

Impans et Cournures de P de Plument, r. Vivienne, 33. Parfums de la M^{me} Violet, Boul. des Capucines, 12.

Machines à coudre de H. Seeling, B^d Sebastopol, 70, et r. Neune des Petits Champs, 97.

Entered at Stationers' Hall.



PLANCHE G. N° 576. — DESCRIPTION, PAGE 578.



TOILETTE DE VILLE

Modèle de Mlle Adolphine Koenig (rue Monsigny, 19).

LA SONNETTE DE M. BERLOQUIN

(NOUVELLE. — SUITE.)

Le souvenir des catastrophes, quelque considérables qu'elles soient, va d'habitude en s'affaiblissant. Cependant Véronique veillait à ce que le quatrième anniversaire du bris de la sonnette de son maître ne se renouvelât pas. Craignant de s'endormir, elle alla se poster dans l'ombre à un coin du cul-de-sac des Trois-Visages.

La gouvernante était armée d'un manche à balai, M. Berloquin d'une canne : il y avait suffisamment de quoi frotter les épaules de l'audacieux qui attenterait à la propriété du célibataire. Véronique n'entendit aucun pas, n'aperçut personne : la sonnette n'en resta pas moins sur le carreau. Les épaules du coupable demeurèrent intactes.

Attirés par le bruit que fait cette agression caco-démoniaque, le maître et la servante osaient à peine se regarder. Véritablement, une telle aventure tenait du prodige. Il y avait là quelque chose qui confondait l'imagination. Pas une ombre n'avait été vue. Pas un souffle n'avait été entendu ! La tête courbée, M. Berloquin et Véronique songeaient ; si des souvenirs d'êtres mal-faisants et invisibles emplissaient l'esprit de la gouvernante, M. Berloquin, qui croyait difficilement à ces chimères, se demandait comment la fête de Noël, célébrée si pompeusement par l'église, pouvait déchaîner celui que Véronique traitait de suppôt du diable.

Combien était différente pour le bourgeois cette nuit qui pro-roquait chez ses voisins de joyeux chants ! A vingt pas du cul-de-sac des Trois-Visages demeurait un pauvre raccommodeur de souliers qui avait toutes les peines du monde à faire vivre sa famille. Le jour de Noël, l'homme réunissait les voisins de sa condition et leur faisait fête. Un dépensier, suivant M. Berloquin. Toutefois, le lendemain, dès cinq heures du matin, le cordonnier se remettait à l'ouvrage, battait le cuir avec ardeur, et c'était à qui, de lui ou de son merle, sifflerait le plus gaie-ment.

A l'exception de la sonnette, qui était devenue une rente régulière à payer, M. Berloquin ne dépensait rien pour la Noël, et pourtant il ne s'en levait pas moins soucieux, brisé par l'émotion, cherchant quel moyen protégerait sa sonnette l'année suivante. M. Berloquin en était arrivé à rêver d'ajuster un pistolet à l'innocent pied de biche dont l'ongle ferait partir la gachette au moindre mouvement ; mais le pistolet arrêterait-il les méfaits d'une puissance inconnue et impalpable ?

III

Un mois après cette nouvelle aventure, la sœur de M. Berloquin vint lui rendre visite, accompagnée de ses trois enfants. Quelle charge pour la maison que quatre bouches imprévues ! Véronique le fit sentir immédiatement à son maître. Prétextes à grosses dépenses, troubles dans un intérieur tranquille, allées et venues d'enfants tapageurs. Ces raisons n'avaient pas de peine à entrer dans l'oreille d'un homme qui tient serré les cordons de sa bourse.

La sœur de M. Berloquin était intéressante. Rien en elle qui sentit la ville de Loches où elle était née. Elle vivait dans un état voisin de la gêne : ses vêtements offraient une coupe particulière qui ne ressemblait en rien à celle des bourgeois du pays. La pauvre femme portait sur sa physionomie le deuil de son mari ; mais quand elle regardait ses enfants, c'était avec une tendresse qui montrait qu'elle n'avait pas perdu courage. Elle acceptait bravement son sort et se rendait dans une ville du Midi où un fabricant, ami de son mari, l'appelaient pour l'attacher à son industrie.

Les enfants, qui ne savent pas ce que sont avarice et sécheresse, couraient après M. Berloquin et réchauffaient par moments ce cœur glacé qui jamais n'avait savouré les douceurs de la famille. L'un des fils, âgé de treize ans, grand, jeune, résolu, faisait part de ses projets d'avenir à son oncle, et M. Berloquin ne pouvait s'empêcher d'être touché de la parfaite éducation de ces enfants qui semblaient avoir compris la portée de la mort de leur père et témoignaient de vifs sentiments de tendresse pour leur mère.

Un matin, Véronique entra dans la chambre de son maître en criant d'une voix désespérée :

— Monsieur, les lapins sont dans le potager !

M. Berloquin tressauta sur son fauteuil.

— Les lapins dans les choux ! s'écria Véronique.

M. Berloquin entendait manger ses choux, mais non pas y convier les lapins. Après une heure consacrée à la chasse de ces animaux, le célibataire apprenait de Véronique que ses neveux avaient ouvert la porte de la cabine des lapins ; c'en fut assez pour que la faible part d'intérêt que M. Berloquin témoignait aux enfants de sa sœur tombât tout à coup. D'autres méfaits d'ailleurs leur étaient reprochés : les enfants à table s'empiffraient d'une façon indécente en ne laissant pas intacte une seule assiette de dessert. La gouvernante et son maître ne mangeaient toute l'année que du fromage : pour l'arrivée de la veuve, on avait paré la table de mendiants, d'une demi-douzaine de biscuits, d'un peu de confitures et de pruneaux, et l'idée de Véronique était que ces « bonnes choses » ne serviraient qu'à la parade. En quatre jours, les six biscuits avaient disparu ; il ne restait pas une lichette de confitures, les mendiants avaient été avalés comme par une armée de rats ; et les pruneaux, ces enfants prodiges les avaient tout simplement fourrés dans leurs poches pour servir de passe-temps à leurs dents après les repas.

— Ils veulent faire de la maison une ruine, s'écria Véronique.

Et encore si la veuve eût mis un terme à ces dépradations ! Mais on voyait à son indifférence qu'il s'agissait du bien des autres. Dès lors, M. Berloquin battit froid à l'égard de sa sœur ; les repas furent réduits à la plus simple expression ; les enfants ne pouvaient plus courir ni remplir la maison de leur joyeux babil. Aux regards de Véronique, la veuve comprit qu'il était temps de prendre congé de son frère, et ce fut avec une joie non dissimulée que le célibataire reçut les adieux de cette famille importune. Mais la plus grande somme de jouissance au départ fut réservée à la gouvernante. Ces vieilles servantes ont toujours peur que des sentiments humains étouffés ne prennent le dessus, que la voix du sang ne parle même à ceux qui sont sourds. Tout parent qui arrive dans une maison qu'elles gouvernent est vu par elles d'un mauvais œil et traité en étranger. L'être le plus dur peut sentir son cœur se déridier aux caresses des enfants. Ces parents sont de nouveaux maîtres à servir. Véronique regardait la sœur de M. Berloquin comme une ennemie.

Plus d'une fois, l'idée de gouverner la maison à titre officiel s'était présentée à l'esprit de la servante : elle songeait à devenir la maîtresse du logis. D'abord vague comme un nuage qu'un coup de vent dissipe, l'idée avait résisté aux objections que Véronique s'était faites. Tout en M. Berloquin prêtait à de telles aspirations. Il n'avait pas d'amis en ville, n'invitait personne à sa table et n'acceptait pas davantage d'invitations au dehors. Toute sa vie, il l'avait passée en bonne intelligence près de Véronique, grommelant parfois, mais revenant à une humeur presque égale au bout de quelques heures. Pourquoi un nœud officiel ne consacrerait-il pas cette vie si paisible ?

Que de rêves à travers lesquels Véronique, devenue Mme Berloquin, porterait la tête haute dans les rues de Loches, et traiterait, grâce à sa fortune, avec les plus grandes dames de la ville !

Et puis il y avait de la terre, beaucoup de terre, l'appât des

paysans ! M. Berloquin touchait à la soixantaine. Régulièrement Véronique, qui n'avait que quarante ans, devait survivre d'une vingtaine d'années au vieillard. Veuve, riche, elle quittait Loches et se retirait avec de grosses rentes dans son village. Peu de maisons de célibataires où de tels rêves n'emplissent les cuisines. Les maîtres sont obéis au doigt, encouragés dans leurs manies ; à l'heure dite, ils trouvent le dîner cuit à point ; leurs pantoufles sont invariablement à la place consacrée ; les lits sont bordés « dans la perfection » : ces attentions ne sont pas obtenues sans arrière-pensée.

— *Si vous saviez comme je le soigne !* était la réponse invariable que faisait Véronique au notaire Quinard, qui s'informait de la santé de M. Berloquin.

La gouvernante avait fondé quelque espoir sur le notaire chargé des intérêts du célibataire. Quelle aide ne pouvait-il pas prêter au moment venu ? Aussi les cerises, les fraises, les tomates, les fruits et les fleurs du potager de M. Berloquin pleuvaient chez M^e Quinard, fort étonné de semblables libéralités. Toutefois, les compliments réitérés de Véronique, ses soins à fournir de primeurs la table du notaire, ne pouvaient tromper longtemps un homme habitué à dévider l'écheveau des intérêts.

« Elle veut me mettre dans son jeu, » se dit M^e Quinard, quand il lui fut démontré que M. Berloquin tolérait ses petits cadeaux plutôt qu'il ne les encourageait.

Curieux et observateur, le notaire de Loches s'amusa de ce petit drame et en attendit patiemment le dénouement ; mais un fait dérouta absolument le praticien qui, de son cabinet, avait fait un laboratoire, et de ses dossiers, des bureaux, où il étiquetait toutes les infirmités, toutes les monstruosité des consciences bourgeoises.

L'hiver qui suivit le départ de la belle-sœur de M. Berloquin semblait devoir ancrer plus profondément la gouvernante au logis ; et cependant, un matin, elle se présentait en larmes dans le cabinet de M^e Quinard pour lui faire ses adieux.

— Je pars, dit-elle en fondant en sanglots.

— Comment ! Véronique, vous quittez ainsi votre maître ? Mais que s'est-il donc passé ?

Alors la gouvernante raconta au notaire que le terrible drame de la sonnette se perpétuait et que M. Berloquin ne voulait appeler de secours du dehors pour sa sûreté personnelle. Aux abois, se creusant l'esprit pour chercher des moyens de défense et n'y réussissant pas, Véronique en était arrivée à avoir « les sangs tournés. »

La veille au soir, elle et M. Berloquin avaient échelonné dans le cul-de-sac des Trois-Visages une certaine quantité de pièges à loups pour y prendre les malfaiteurs : ils devaient être plusieurs pour réussir dans leurs combinaisons. Les pièges étaient restés intacts, sans qu'il en fût de même de la sonnette. Encore une fois, elle avait été secouée et arrachée violemment comme les précédentes. M. Berloquin en était devenu plus blanc qu'un linge. Cette vie d'angoisses ne pouvait durer. Véronique avait proposé à son maître de prévenir le commissaire de police, le brigadier de gendarmerie. M. Berloquin, pelotonné dans sa terreur, n'en voulait pas plus sortir que les bestiaux surpris par l'incendie dans leurs étables.

— Il est certain, ajoutait Véronique, que des gendarmes faisant la chaîne autour de la maison feraient cesser ces tentatives diaboliques de la nuit de Noël.

La gouvernante, ne pouvant parvenir à attraper les coupables qu'elle guettait depuis sept ans, renonçait à servir de guide à M. Berloquin. Elle avait peur, réellement peur de cet avenir menaçant. Elle réclamait de l'aide du dehors et on la lui refusait. Si elle était maîtresse dans la maison, de pareilles scènes ne se renouvelleraient pas.

Le notaire jugea que Véronique raisonnait sagement. Il fallait décider, coûte que coûte, M. Berloquin à se mettre sous la

protection de l'autorité ; mais les avis de M^e Quinard furent en pure perte. Le célibataire ne voulait pas que le secret de sa vie fût livré au public : appeler le commissaire de police, faire venir un piquet de gendarmerie, c'était devenir la fable du pays, donner pâture à la malignité des badauds, se voir peut-être raillé par le démagogique *Indépendant de Loches*, qui ne devait pas pardonner à M. Berloquin d'avoir cessé son abonnement.

Véronique resta vaincue par les supplications de son maître ; mais la question de cabinet n'en fut pas moins posée par la gouvernante. Qui avait soin de la santé chancelante de M. Berloquin depuis vingt-trois ans ? qui serait capable de « border le lit de Monsieur » avec autant d'attention ?

Le célibataire répondit par un « nous verrons » qui fit bondir d'allégresse le cœur de Véronique. Ses aspirations n'étaient pas repoussées absolument ; toutefois la gouvernante ne se doutait pas des pensées contradictoires qui troublaient l'esprit de son maître. A Tours vivait un homme riche que toute la ville appelait « Monsieur de la Cuisine, » pour le railler d'avoir épousé sa femme de charge. Dans une autre ville, un certain Cussodière, pour le même motif. M. Berloquin craignait l'opinion publique et les gausseries d'une province fertile en sobriquets. Le célibataire avait été ondoyé sur les fonts baptismaux avec le nom de ses aïeux, et il avait conservé pure la mémoire des Berloquin. Cette seule considération le retenait : il savait bien qu'il lui serait impossible de se passer de Véronique ; une seconde Véronique ne pouvait se rencontrer. Quand la gouvernante se vantait de dorloter son maître comme pas une, elle disait vrai.

Gagner du temps, tel fut le plan du célibataire qui se fiait sur l'avenir pour arranger cette difficile affaire. Cette année-là fut calme pour M. Berloquin et sa gouvernante ; afin d'éviter le retour des scènes désastreuses qui se produisaient à la Noël, Véronique et son maître combinèrent de nouveaux moyens de défense. Des poutres furent placées en travers du cul-de-sac des Trois-Visages. Comme personne n'y passait, il fut facile d'y disposer tout un attirail de planches, de fagots, de tessons de bouteilles qui valaient mieux qu'un piquet de gendarmes.

Un vieux mousquet au bras, M. Berloquin montait la garde derrière la barricade, qui eût fait honneur aux fabricants habituels de ces sortes de produits des grandes villes.

A la fenêtre du grenier, sur un pont volant servant à remonter les foin, Véronique guettait l'arrivée de l'ennemi.

— Hem ! fit en bas M. Berloquin pour s'assurer que la servante était à son poste.

— Hem ! hem ! répondit Véronique du second étage.

Il avait été convenu qu'à chaque heure ce signal serait répété pour que les défenseurs s'assurassent réciproquement qu'ils veillaient avec attention et que rien de nouveau ne se produisait au dehors.

Vers les deux heures du matin, commença de tomber une neige fine et froide qui rendait la faction de M. Berloquin fort pénible.

— Bientôt, pensa-t-il, j'en serai quitte.

En atteignant quatre heures du matin, il était à peu près certain que le petit jour éloignerait les malfaiteurs habituels ; et quoiqu'il souffrit du froid, le célibataire ne pouvait s'empêcher de reconnaître que Véronique avait usé d'un bon moyen de défense.

Quatre heures sonnèrent.

— Hem ! fit M. Berloquin, qui voulut encore rester quelques instants à son poste.

— Hem ! hem ! répéta Véronique.

— Sauvé ! ne put s'empêcher de crier le bourgeois oubliant les fatigues de la nuit, le froid et la neige.

Mais presque au même moment, la terrible sonnette se fit entendre avec un son de cuivre éraillé.

— Ah ! s'écria M. Berloquin en laissant tomber son mousquet

et en se précipitant dans la maison où bientôt il retrouva Véronique descendant de son observatoire.

Une lanterne à la main, tous deux contemplaient la victime étendue sur le carreau, sans voix pour accuser le coupable. Cette fois, M. Berloquin était devenu sombre; les autres années, il se laissait aller à l'indignation, mais maintenant il semblait touché au cœur et sa douleur était muette.

— J'avais bien dit qu'il fallait des gardiens, s'écria Véronique.

Le célibataire ne répondait pas, tant il était accablé; ni le mousquet dont était armé M. Berloquin, ni les barricades de l'invention de Véronique, ni la garde montée par les bourgeois, ni le poste d'observation au grenier n'avaient protégé la sonnette! Fallait-il revenir à l'ordre des phénomènes et des miracles? Pourquoi la Providence se fût-elle acharnée à châtier M. Berloquin, qui ne se reconnaissait coupable d'aucun crime?

Cependant, Véronique s'empressa d'allumer un grand feu à la cuisine, car son maître grelottait. Il n'avait pas, à l'âge de soixante ans, monté cette longue garde sous le coup de la bise et de la neige, sans y avoir laissé de sa chaleur naturelle. De grosses brassées de broussailles flambaient joyeusement dans l'âtre de la haute cheminée, sans s'inquiéter du trouble des gens qu'elles chauffaient.

Véronique, voyant son maître plongé dans une mélancolie qu'elle attribuait à la rigueur de cette garde en plein air, décrocha une grande bassinoire dont le couvercle représentait le profil de Louis XIV; ayant approché le roi soleil du foyer, elle le garnit intérieurement d'une couche de cendre brûlante, de braises, d'une pincée de sucre, ajouta encore une couche de cendres et introduisit prudemment la bassinoire dans le lit de son maître. Même l'adjonction d'un doux « aigledeon » ne ramenait pas la bonne humeur de M. Berloquin, qui se laissa border sans y répondre par son remerciement habituel.

Malgré ces attentions, il résulta de cette fâcheuse nuit, pour le malheureux célibataire, une série de rhumatismes qui déterminèrent une série de soins de Véronique. La gouvernante pouvait le dire au notaire sans se vanter: elle était réellement attachée à son maître. Cela se voyait aux douces flanelles qu'elle cousait, aux tampons de ouate, aux émollients de toute espèce qu'elle savait imaginer, et qui étaient encore supérieurs à ses confitures.

Comme elle s'ingéniait à poursuivre ces terribles fraîcheurs pour les déloger du corps de M. Berloquin! Comme elle disposait savamment les oreillers dans le fauteuil où le célibataire était condamné à rester! Non! il n'y avait pas deux femmes si dévouées au monde. Aussi, à plusieurs reprises, le *nous verrons* de M. Berloquin s'échappait-il de ses lèvres avec un ton plus affirmatif que d'habitude.

L'été arriva, qui enleva à M. Berloquin ses fraîcheurs et lui permit de se promener à son aise, de respirer l'air des champs en allant rendre visite à ses fermiers. En voyant son maître si gaillard, Véronique regretta presque d'avoir mis en fuite les rhumatismes. A mesure que les forces du célibataire renaissaient, ses promesses s'évanouissaient. C'était décidément un être sans foi, qui joignait à de nombreux défauts l'ingratitude la plus absolue.

Tous les jours, la gouvernante guettait le moment de remettre son rêve sur le tapis; mais M. Berloquin avait la précaution d'échapper à cet entretien quand il le sentait poindre.

— Attendons! se dit Véronique, qui, comme toutes les paysannes, était tenace, ne fatiguait pas son cerveau par le poids des idées et en caressait une seule, dont l'isolement favorisait la force et le développement.

Cette pensée matrimoniale, qui avait d'abord été un chétif feu follet disparaissant au moindre souffle, était devenue une chandelle de la grosseur d'un cerge, une chandelle que Véronique

avait fait bénir par tous les saints de la Touraine, et qui, sans s'éteindre jamais, projetait une clarté considérable dans la cuisine; aucun lumignon ne pouvait affaiblir la lueur de ce flambeau de l'hyménée, et la gouvernante en prenait autant de soin que les Vestales en mettaient à entretenir le feu sacré sur les autels des dieux. Aussi tous les objets les plus vulgaires de l'office prenaient-ils un air de fête, depuis la crémaillère suspendue dans l'âtre jusqu'aux casseroles. La batterie de cuisine recevait des points lumineux particuliers qui ne provenaient point seulement des jeux habituels de l'ombre et de la lumière; il y avait, dans l'arrangement des plats, des apparences de noces, et le cuivre et le fer de ménage chantaient des duos d'allégresse. Dans cet intérieur, où elle était souveraine, Véronique avait éloigné les taches de graisse comme les outrages des mouches, et l'on sentait bien quelle propreté exquise communiquerait à une maison la gouvernante ayant qualité pour commander.

Assez solidement bâtie pour ne porter ni jupons ni corset, Véronique rappelait ces robustes femelles dont les peintres flamands se sont plu à rendre les fermes appas: mais le maigre M. Berloquin ne paraissait pas se connaître en ces objets d'art ni en subir la puissante influence. Il se contentait de rester célibataire endurci, préoccupé d'éluder des ombres de promesse.

Ses indispositions lui avaient même enlevé de la mémoire les singuliers événements de Noël, et il les eût oubliés tout à fait si Véronique ne lui avait, un matin, présenté la note du quincaillier, M. Berloquin y jeta un regard mélancolique. Le marchand réclamait 6 fr. 50 cent. pour les deux dernières sonnettes.

En voyant avec quelle peine son maître tirait de la monnaie de son gousset:

— Si monsieur se passait de sonnette dorénavant? dit Véronique.

M. Berloquin répondit par un *heu* qui signifiait qu'il y réfléchirait. Et il s'enfonça la tête dans ses mains, trouvant que la proposition de sa gouvernante avait du bon. Il était certain que les divers moyens de défense employés jusque-là n'avaient servi de rien et que le perturbateur nocturne n'en continuait pas moins ses agressions. Supprimer le corps du délit, c'était supprimer tout délit futur. Cependant, qui ouvrirait la porte aux fournisseurs? Comment serait-il prévenu de l'arrivée de quelqu'un? Une maison sans sonnette ressemble à celle d'un mort. Dans sa sagesse, M. Berloquin décida qu'il valait mieux laisser l'ennemi qui troublait son repos. Et en ceci il fit preuve de résolution.

CHAMPFLEURY.

(La fin au prochain numéro.)

LE GARDIEN DES DÉCOMBRES

C'est une nuit d'hiver. La rue est noire. Au loin
Un bruit de bal. Il pleut. Le gardien a pour siège
Une pierre. Il est là, veillant — par privilège —
Sur le falot blafard qui tremble dans un coin.

C'est un vieux. A la ferme il couchait dans le foin.
Plus tard, étant soldat, il coucha dans la neige.
Il est là maintenant et rien ne le protège.
Immuable, muet, il souffre sans témoin.

Il pleut. Las de veiller dans ce jour triste et blême,
Son corps appesanti s'affaisse sur lui-même.
Il dort dans le brouillard comme dans un linceul.

Il dort et dans son rêve il entend la voix douce
De celle qui depuis longtemps l'a laissé seul.
Cependant un coup de maître l'éclabousse.

Gabriel MARC

DE TROIS PÉCHÉS LE MOINDRE

(LÉGENDE IRLANDAISE.)

C'était un saint homme que Patrick; la renommée de ses vertus s'étendait à plus de dix lieues à la ronde. Par malheur, il était fort tourmenté et souvent tenté par le diable, qui jour et nuit le poussait à commettre un péché. Le saint avait jusque-là chassé les mauvaises pensées à force de prières et de coups de discipline.

A la fin, l'esprit du mal l'emporta.

— Voyons, dit-il au moine, faisons un marché qui soit tout à votre avantage. Consentez à commettre un seul péché mortel et je vous laisse tranquille pour le reste de vos jours. Je suis bon diable, et je vous laisse le choix entre vous enivrer, tuer quelqu'un ou prendre des libertés avec la femme d'autrui.

— Hélas! dit le saint, pour me délivrer de tes obsessions, des trois péchés je commettrai le moindre. Puisqu'il le faut, je m'enivrerais. Du moins, cette faute ne nuira pas à mon prochain. Après l'avoir commise, je ferai bien vite pénitence, et tu ne viendras plus me troubler dans mes prières.

Ainsi fut conclu le marché.

Le soir venu, Patrick prit une bouteille de vin et s'en versa quelques rasades qu'il but d'abord avec répugnance. Mais peu à peu le vin agit sur son cerveau et trouble ses sens. Il est assiégré d'une foule de pensées et de désirs qu'il avait repoussés jusque-là. « J'étais bien niais, se dit-il, de me priver des biens du Seigneur qui nous a donné ce vin pour nous réjouir; comme il me réchauffe et quel dommage d'être seul à prendre ce plaisir! »

A ce moment entre une femme qui venait lui demander le secours de ses prières. Patrick, excité par l'ivresse, se lève, et lui jetant les bras autour du cou, il l'embrasse à plusieurs reprises.

La femme, indignée, pousse des cris qui attirent son mari. Celui-ci se précipite sur le moine et le renverse.

Par malheur, un bâton se trouva sous la main de Patrick qui, en assénant un violent coup sur la tête du mari, l'étendit roide mort.

Voilà comment ce pauvre moine, en ne voulant commettre qu'un seul péché mortel, en commit trois.

SNOP.

LES PAROLES D'OR

Vous formez, je n'en doute pas, des souhaits pour le bonheur, la tranquillité et la vraie gloire de notre patrie. Qu'elle vous soit toujours chère! Ce sentiment est une des bases de toutes les vertus sociales; les conséquences en sont infinies et seraient trop longues à vous développer. Mais souvenez-vous que le célèbre auteur du *Télémaque* nous dit qu'il faut être fier de sa patrie quand elle est dans la prospérité, qu'il faut la plaindre lorsqu'elle est livrée à des malheurs, mais toujours la servir et l'aimer.

Mme CAMPAN.

REVUE DES MAGASINS

Le huit décembre, l'EXPOSITION ANNUELLE DES ARTICLES D'ÉTRENNES de la maison du *Paradis des Dames* (8 et 10, rue de Rivoli) sera au grand complet; mais nous pouvons dès aujourd'hui en donner un aperçu détaillé. De cette façon, nos lectrices seront à même de fixer d'avance leur choix, et lorsque le moment sera venu de visiter les *Grands Magasins du Paradis des Dames*, elles verront par elles-mêmes si nos renseignements sont justes et notre appréciation au-dessous de la vérité!

En entrant, nos lectrices feront tout d'abord une longue pose aux comptoirs du rez-de-Chaussée, c'est-à-dire à « l'article de Paris, » ce champ

vaste de la fantaisie sous toutes les formes, aux jouets d'enfants et à la lingerie. Nous garantissons, de ce côté, une nouveauté exceptionnelle, des prix étonnants et des éléments de nature à satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

Au milieu d'une multitude de charmants petits objets dont l'énumération serait trop longue, nous remarquons une série considérable de chinoiserie: des boîtes à gants, à 2 fr. 95; des sébiles à 0, 65 cent.; des dessous de carafes à 0, 65 cent.; deux grandeurs de « cabinet chinois », gentil petit meuble à tiroirs pour bijoux, à 11 fr. 75 et 14 fr. 75; citons encore une boîte à gants, en cuir de Russie et capitonnée à l'intérieur, avec miroir, à 8 fr. 75.

Un article d'étrennes qui nous parait appelé au grand succès est celui-ci: une boîte à mouchoirs, en joli cartonnage, satin blanc et or, avec couvercle à miroir et jolie peinture au milieu, contenant six mouchoirs de poche en batiste, plus un sachet odorant; le tout au prix de 4 fr. 90 cent. N'est-ce pas là un délicieux cadeau à offrir à une jeune fille? On peut choisir, si l'on veut, un prix plus élevé (7 fr. 50) et avoir ainsi des ourlets à jour.

Le comptoir de *joujoux* offre, comme occasion, de jolis moutons blancs à cornes dorées, avec roulettes aux quatre pattes, et tout enguirlandés de ruban, bleu, rose, etc., à 1 fr. 45; un grand nombre de poupées habillées depuis 0, 45 cent., jusqu'à 15 fr.; un fusil chassepot à 2 fr. 45.

Au rayon de lingerie, au milieu de cols, de manches, de fichus et de coiffures variées et enrubanées, nous citerons les parures en batiste et ourlets à jours, faits à la main, avec un, deux, trois rangs de jours, dont le prix surprenant varie de 4 fr. 25 à 6 fr. 50. Ajoutez-y de jolis nœuds de cravate tout faits en surah de couleur, et vous aurez un présent des plus gracieux à offrir.

Mais voici où croissent les surprises: ce sont les *occasions* des salons du premier étage, à la confection par exemple. Comme parures de fourrure pour enfants: manches Louis XV et manchons aumôniers en soie bleue, rose, blanche, capitonnée et garnie de cygne, à 6 fr. 75; collier cygne et ruban à 1 fr. 75 et 2 fr. 25; cravate amazone, 3 fr. 90; col russe, 6 fr. 75. Sorties de bal ou de théâtre, même genre, depuis 9 fr. 75. — Des manchons en lièvre blanc à long poil, toujours pour enfants, à 2 fr. 95; collier boa pareil depuis 1 fr. 45. — Rappelons que le *Paradis des Dames* possède un bel assortiment de fourrures de toutes sortes, qu'il peut offrir à des prix tout à fait exceptionnels: manchons marmotte à 9 fr. 75 et 12 fr. 75; manchons en astrakan, extra, à 3 fr.; manchons en skungs à 12 fr. 75; à boas en petit-gris à 1 fr. 95.

— C'est au mois de décembre que la vie mondaine commence à s'agiter; les soirées sont si longues qu'il faut les employer le plus agréablement possible: on débute par les réunions de famille et d'amis intimes, puis on arrive aux réceptions « priées », aux parties d'élégance.

La *Ville de Lyon* nous offre, sous ce rapport, de précieuses ressources; on trouve à ses divers rayons les éléments les plus variés et les plus nouveaux pour garnir et transformer n'importe quelle toilette. Voici, par exemple, la dentelle Colville en barbes toutes faites pour coiffures et chapeaux de théâtre; au mètre, pour coquillés et garnitures de robes ou de fichus; à la pièce, pour constituer l'écharpe milanaise, les draperies de robes, les cuirasses, les tuniques, etc. La *Ville de Lyon* est organisée de façon à pouvoir livrer ces objets tout faits, lorsqu'on lui en fera la demande. Nous avons vu de délicieux fichus montés, compris d'un coquillé de dentelle Colville et de ruban *l'Archiduc*, cuir de Cordoue lamé or, argent, etc. cela nous a paru charmant pour encadrer un corsage ouvert en châle. Rappelons, à propos de dentelle, que cette maison possède les plus belles mantilles en véritable dentelle espagnole que l'on puisse désirer, ainsi que des écharpes en blonde écru d'un effet ravissant, soit qu'elle apparaisse posée sur les cheveux, les épaules, ou drapée sur une toilette de faille bleue, etc.

Nous signalerons, comme nouveauté, de longues barbes en gaze pelucheuse de toutes couleurs, même noire, très-chaude pour le cou ou pour servir de voilette d'hiver.

Décidément la mode est aux barbes: voici la barbe-voile en tulle moucheté, prenant bien la forme des chapeaux du jour, se fixant au milieu des cheveux derrière pour se croiser dans le bas et revenir se nouer sous le menton. C'est une très-agréable combinaison que nous recommandons particulièrement à nos femmes frileuses. Le tulle « poudre de riz » est toujours fort demandé par les jolies mondaines, pour voilettes, barbes et écharpes nuageuses dont on s'enveloppe la tête le soir en sortant du théâtre.

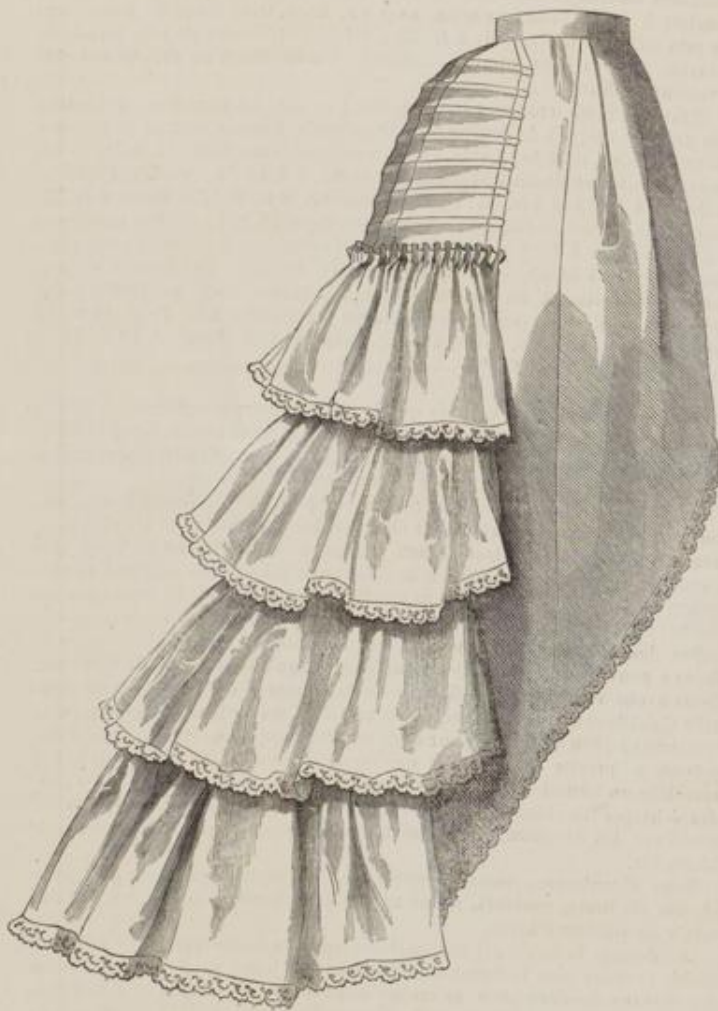
Le moment est venu d'utiliser les gracieux plissés en crêpe lisse, à bords festonnés de soie. La *Ville de Lyon* nous en offre de toutes les grandeurs, comme intérieur de corsage et bas de manches; ils sont si doux à la peau, si seyants au visage, que pas une femme n'hésitera à s'en parer lorsque l'occasion se présentera. On n'a que l'embarras du choix dans la série si complète des plissés de mousseline et valenciennes pour garnir le bas des robes à traîne, série qui comporte toutes les grandeurs de 10 à 50 centimètres.

Les personnes qui n'habitent pas Paris peuvent écrire à la *Ville de Lyon* (rue de la Chaussée d'Antin, 6) pour quelque objet que ce soit.

— M. DE PLUMENT a rendu un grand service aux femmes en créant son corset *Jeanne d'Arc* : la santé et la coquetterie s'en trouvent bien toutes deux. Ce gracieux modèle emboîte si bien le buste dans un moule irréprochable, que le corps acquiert sans peine cette perfection de ligne que la mode actuelle exige. La longueur de ce corset est suffisante, grâce à son caoutchouc supplémentaire, pour que les ceintures de santé n'aient plus de raison d'être. Pour compléter ces renseignements, ajoutons que le corset *Jeanne d'Arc* ne coûte que 35 francs, rendu franco.

Sous le rapport du jupon et de la tournure, la maison de Plument (rue Vivienne, 33) est pleine de ressources : on y trouve absolument de quoi satisfaire tous les goûts, et sans jamais enfreindre les décrets de la mode. Sans revenir aujourd'hui sur le mérite de ses divers modèles, nous donnerons simplement quelques prix qui nous ont été demandés par quelques-unes de nos abonnées.

Le jupon l'*Élégant*, vu son double emploi de jupon et de tournure mobile, 50 fr. — Le *Zanzibar*, à double traine, 30 fr. — La *Reine Blanche*, à demi-traine, 20 fr. — Le jupon *Cardinal*, à demi-traine et barrette, 40 fr. Les tournures *Girofla*, 17 fr. ; *Jeanne d'Arc*, même genre, 20 fr. ; *Violette*, pour robe à pouff, 18 fr. — Dans la série des petites tournures : le *Rabagas*, 6 et 7 fr. ; le *Postillon*, 6 et 7 fr. ; la *Magicienne*, 5 et 6 francs.



Tournure Marie-Antoinette.

Citons encore le Jupon *Marie-Antoinette*, qui peut être considéré comme le plus beau des jupons-tournures : établi en jolie étoffe blanche mesurant de 115 à 120 cent. de longueur, il est exclusivement destiné à servir d'auxiliaire aux robes à traîne. Les ressorts, très-pressés derrière, sont dissimulés sous des volants garnis de valenciennes ; le tablier, ouvert et boutonné au milieu, est entouré des mêmes dentelles. L'intérieur lacé augmente ou diminue à volonté le volume de la tournure, ainsi que cela se pratique avec les autres jupons.

La maison de Plument s'occupe encore, et particulièrement sur commande, des jupons linge pour toilette à traîne ; elle en possède un certain

assortiment ayant 120 à 150 cent. de longueur. Mais les prix ne peuvent être fixés à l'avance ; ils varient selon l'étoffe employée, le nombre des



Corset Jeanne d'Arc.

volants, la garniture, la façon. La traine *Elisabeth* est cependant cotée au prix de 36 fr., mesurant 1 mètre 50 cent. de long.

SPECIALITÉS

Qui n'a vu et admiré, dans les derniers jours de novembre, la magnifique exposition d'objets de cabinet de toilette étalés dans la vitrine du *Palais des Abeilles* ? Il y avait là, entre autres merveilles qu'on ne voit pas tous les jours, une magnifique glace Louis XV, à encadrement d'argent massif, avec écusson et couronne de baron sur le sommet, chiffres enlacés et ciselés à jour. Des coupes d'argent ciselé, également chiffres, accompagnent la glace ; et puis, on voyait rayonner alentour la broserie et les peignes d'écaïlle blonde de la plus belle transparence, en même temps que d'une simplicité somptueuse, n'ayant pour tout ornement que le chiffre entrelacé. Nous avons demandé le prix de la glace, qu'on nous a dit, à notre grand étonnement, n'être que de 2,000 fr. Il arrive fréquemment que la maison VIOLET reçoit des commandes de cette nature, mais elle n'a pas toujours le droit ou le temps de les exposer.

En vue des étrennes, le *Palais des Abeilles* (rotonde du Grand-Hôtel, boulevard des Capucines), offre à tous ceux qui viennent visiter ses salons, la plus grande variété d'objets de luxe ayant rapport à la toilette : flacons de sels anglais, flacons de poche ou de ceinture, avec châtelaine assortie ; bonbonnières à poudre de riz, véritables objets d'art, doublement précieux comme contenant et comme contenu, servant au théâtre, en voiture, etc.

Nous citerons aussi les boîtes de toute sorte, depuis la boîte à gants en bois précieux, jusqu'au coffre de luxe pour bijoux ; les boîtes de parfumerie en soie brodée ou peinte ; les sachets et sultanes pour linge, bijou capitonné qu'une femme a tant de plaisir à posséder.

Recommandons encore, au point de vue des étrennes, le salon bleu spécial à la vente des éventails, dont la maison VIOLET s'est fait une importante spécialité.

— Il fait grand froid. Blottie au coin du feu, vous rêvez dans un demi-sommeil qui vous fait voir les choses les plus ordinaires par l'optique de l'illusion. La Folle du logis vous transporte dans un jardin enchanté. Grâce à la science, l'illusion devient la réalité. Le FLORAL est là qui retient le printemps dans votre appartement. Ce composé chimique fait pousser dans vos jardinières, emplies de terreau, de sable calciné ou de verre pilé, la végétation luxuriante de tous les climats. Que coûte le *Floral* ? 1 centime par plante et par an. (Par coffret de 5 fr. 50, à l'Agence centrale des Agriculteurs de France, 38, rue Notre-Dame-des-Victoires.)

M. D'A.

ROUVENAT (✱) & CH. LOURDEL, JOAILLIERS.
Paris, 62, rue d'Hauteville.

Ad. GOUBAUD et Fils, propriétaires-gérants.